



L'avenir sera ce que vous en ferez !



Modification trajectoires Roissy

Réunion Publique

6 mai 2011



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Les fourberies du Lobby aérien



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Acte 1 : L'espoir



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Loi Grenelle 1:

- « ... En matière de navigation aérienne, l'objectif est, d'une part, de **faire baisser le bruit au voisinage** des aéroports par **optimisation des procédures d'approche** et de décollage des avions »
- « A l'horizon 2020 ...**une réduction de 50 % du bruit perçu.** »

Réunions de mise en œuvre:

- « un relèvement de **300 m** des trajectoires d'approche qui va **réduire le bruit de 3 dB** »



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Acte 2: La manigance



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Pour relever les trajectoires de 300 m

➤ Il faut:

déplacer de plus de 5 km les trajectoires des avions !!!

➤ Ce qui implique:

le survol de nouvelles zones de populations, en particulier des zones calmes comme le Vexin, quand le vent est d'EST !!!



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Car les avions sont guidés automatiquement pour atterrir avec une pente constante de 3 degrés !

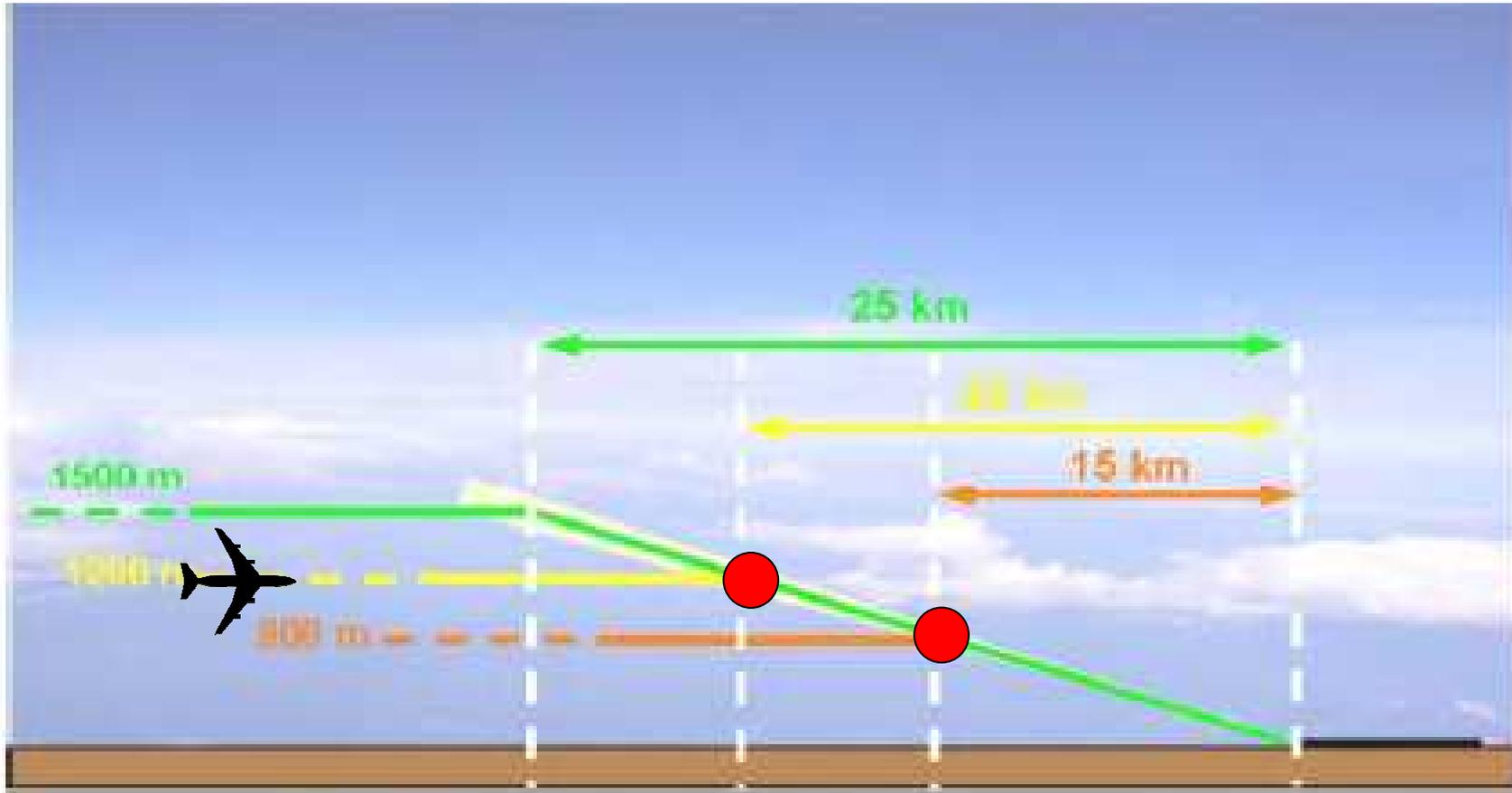


Figure 18 : Instrument Landing System

Face à l'est : 40% du temps

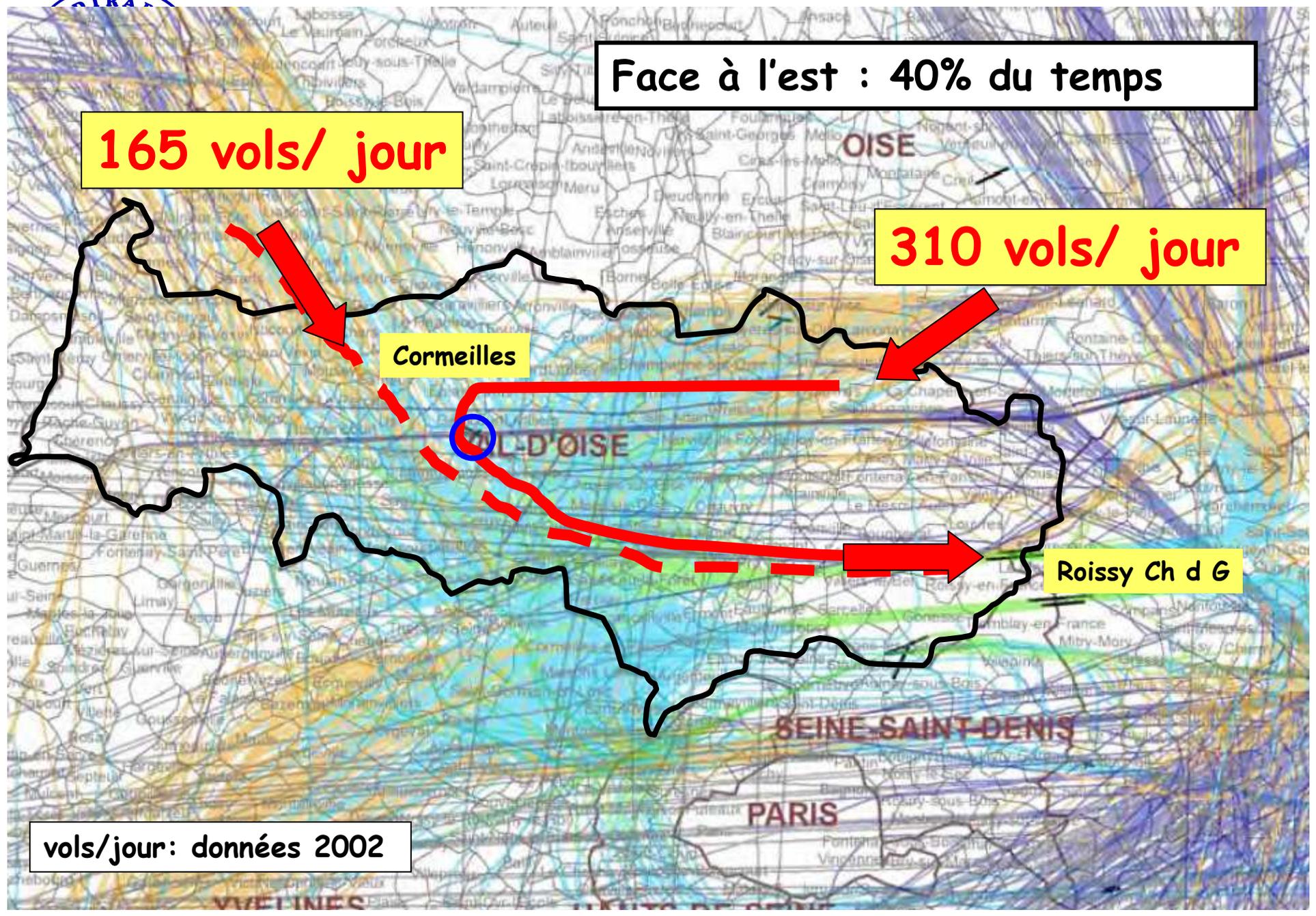
165 vols/ jour

310 vols/ jour

Cormeilles

Roissy Ch d G

vols/jour: données 2002





L'avenir sera ce que vous en ferez !

Les vols déportés de 10 km sur le Vexin

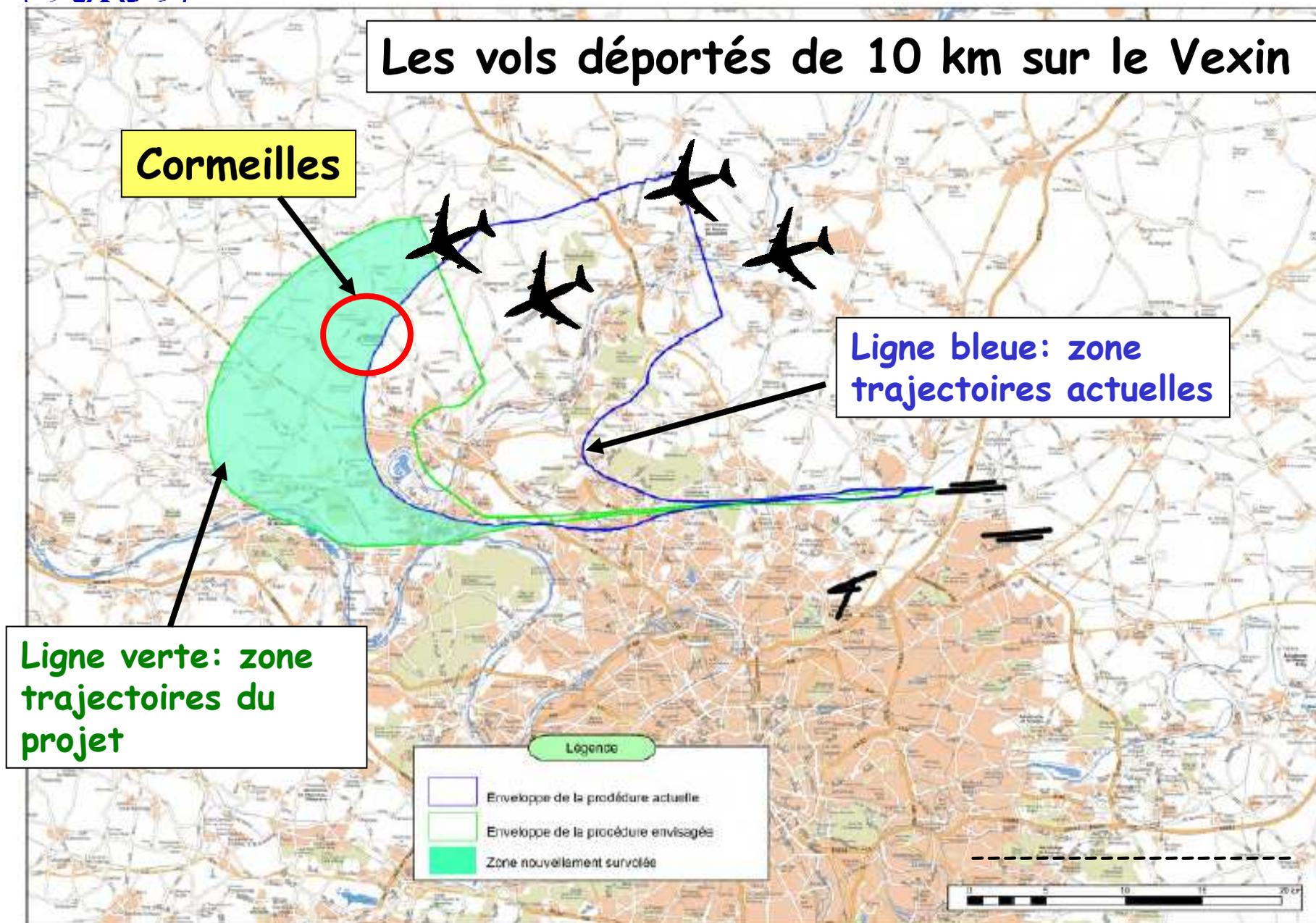


Figure 9 : Enveloppes couvrant 95% des trajectoires des avions en provenance de LORJA en configuration face à l'est.



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Acte 3: Le piège dévoilé



L'avenir sera ce que vous en ferez !

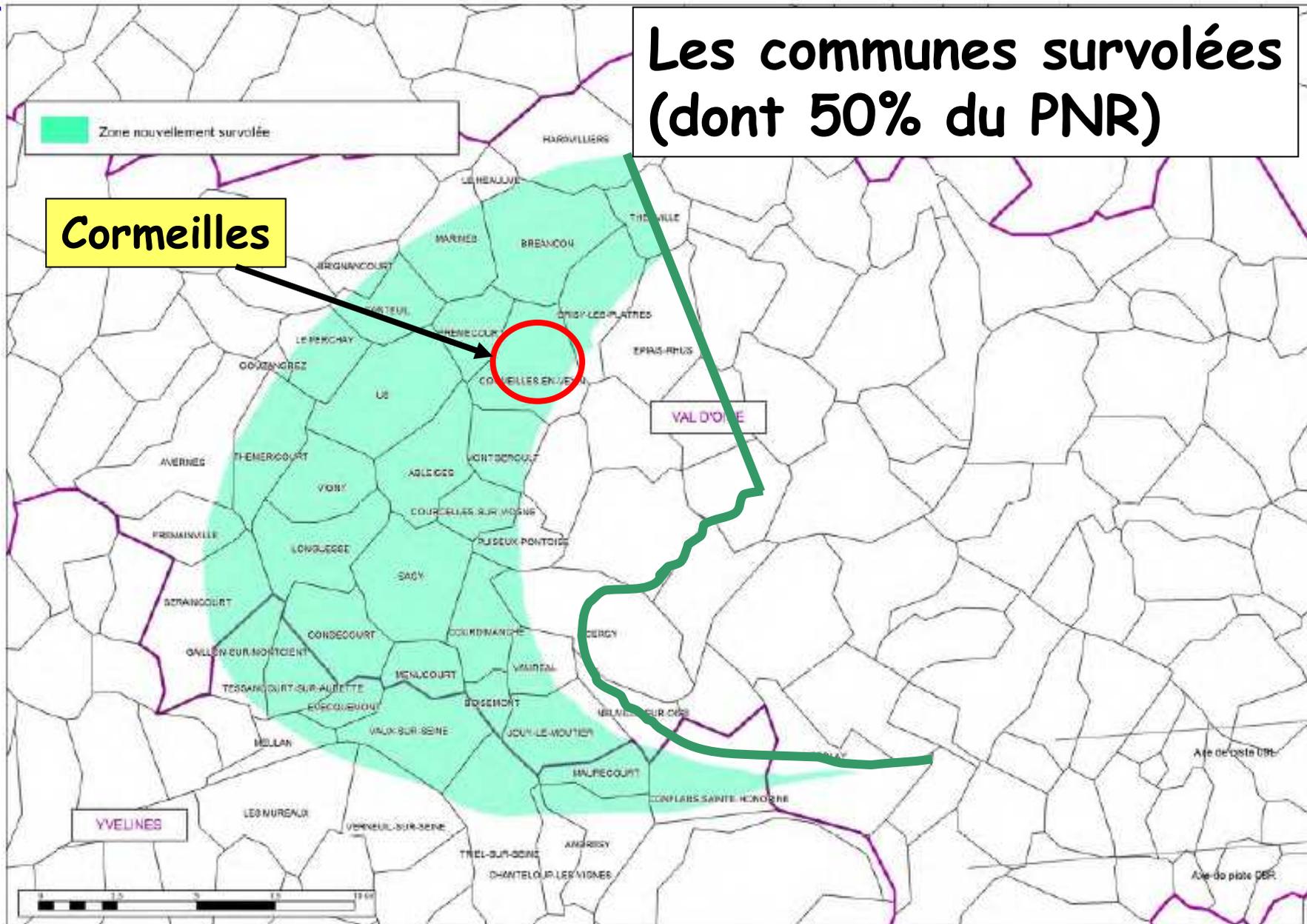
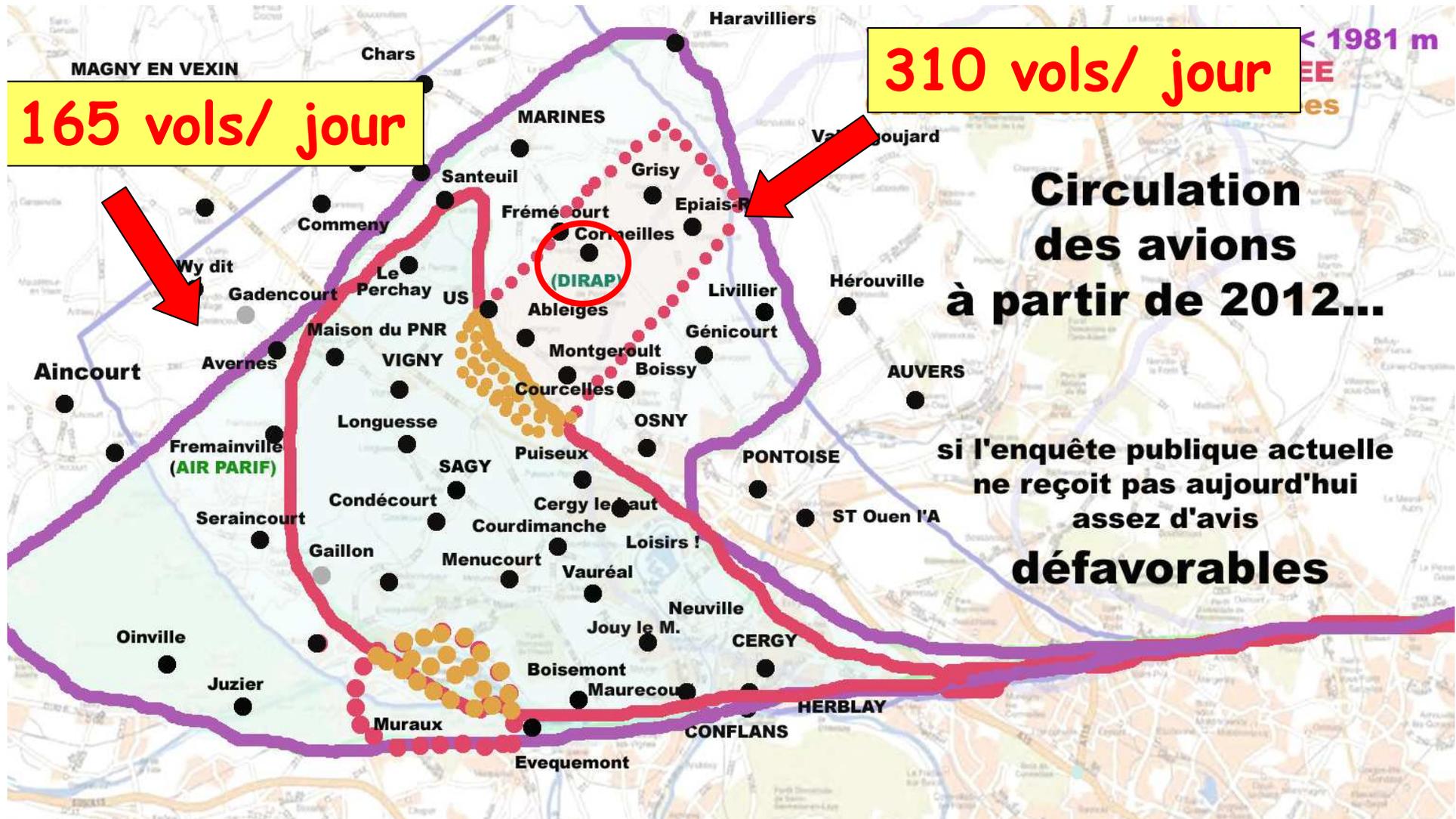


Figure 10 : Zone nouvellement survolée par les avions en provenance de LORTA en configuration face à l'est suite à la modification de procédure



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Le cumul des nuisances !





L'avenir sera ce que vous en ferez !

L'Émergence: l'indicateur « oublié » dans l'étude !

Vous êtes Rock ou Classique ? Attention si vous êtes enrhumé !

Un indicateur reconnu par:

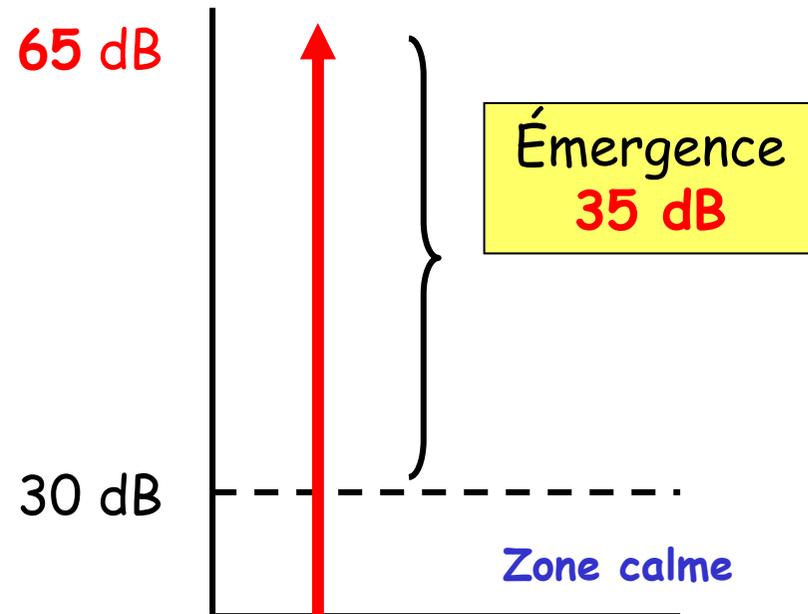
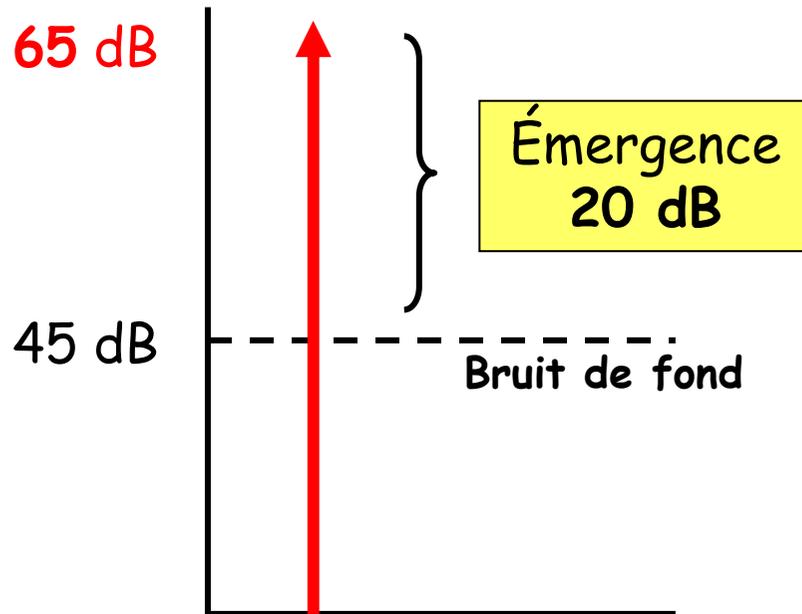
- les réglementations relatives aux nuisances de voisinage (code de l'environnement, code de la santé publique, code pénal)
- la réglementation des installations industrielles classées

En journée, il y a sanction si l'émergence dépasse 5 dB !



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Et les nuisances d'émergence ne sont pas calculées
alors **qu'elles sont importantes en zones calmes !**





L'avenir sera ce que vous en ferez !

Un bilan négatif !

L'indicateur officiel
Lden ne permet pas de
mesurer d'amélioration !!!

Augmentation population
impactée + de 60 000 !

Le projet ne réduit pas
les nuisances pour plus
de 70% de la population.

Il implique un transfert
de nuisances.

+ 30 000 d'habitants
du Vexin qui subissent
Émergences > 30 dB !

La pollution locale
augmente de 23% !



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Incohérence et Menaces

- Le projet est incohérent avec la logique d'aménagement du territoire: **populations flouées ! Elus piégés !**
- Le projet permet de **libérer** des trajectoires à **hauteurs basses exploitables en cas d'augmentation de l'activité de Roissy (pas de texte interdisant l'utilisation !)**
- Des trajectoires sont **libérées à proximité de l'aérodrome de Cormeilles** ce qui ouvre la porte à **une augmentation de l'activité d'affaire (rappel: projet PEB 2004 + 20 000 mvts !)**



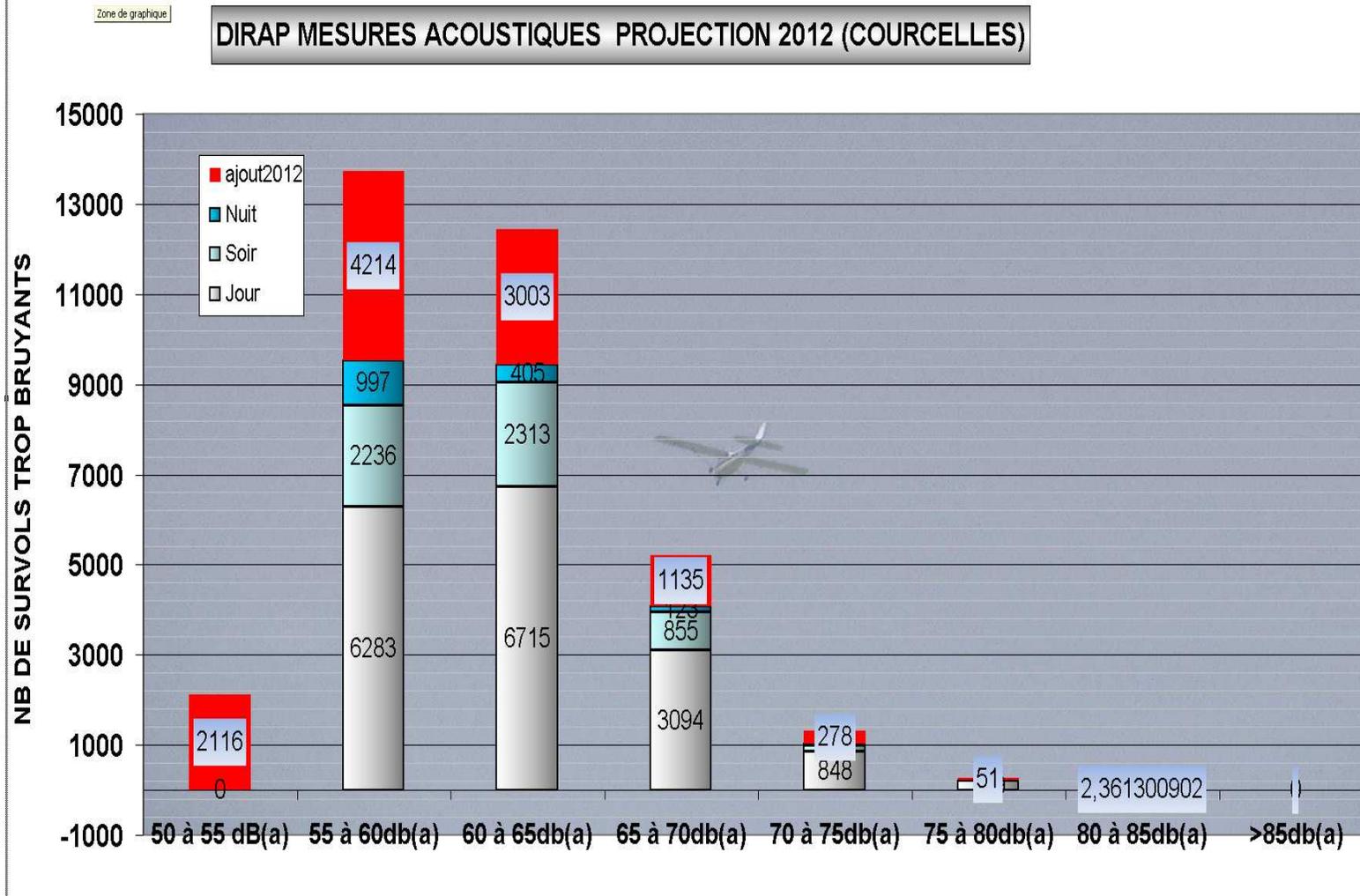
L'avenir sera ce que vous en ferez !

Simulation des conséquences pour les villages

La « double peine » renforcée !



L'avenir sera ce que vous en ferez !





L'avenir sera ce que vous en ferez !

Acte 4: Exigences et Propositions



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Un autre projet !

- Annuler le projet présenté en enquête publique
- Préparer un projet concerté avec les populations concernées
- Prendre en compte l'indicateur « émergence »
- **Pas de transfert de nuisances**



L'avenir sera ce que vous en ferez !

1-Interdire les avions bruyants la nuit (23h-7h)

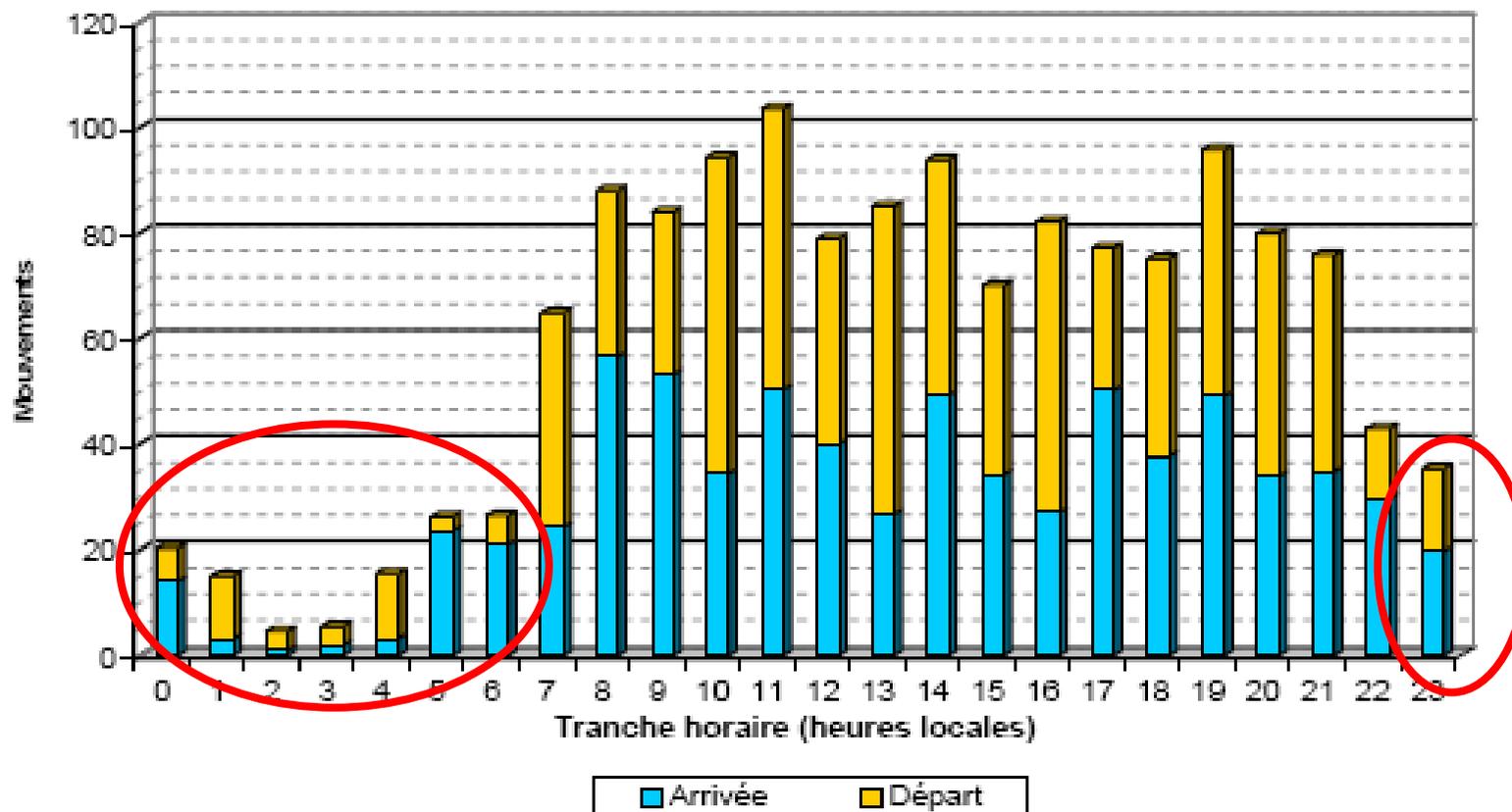
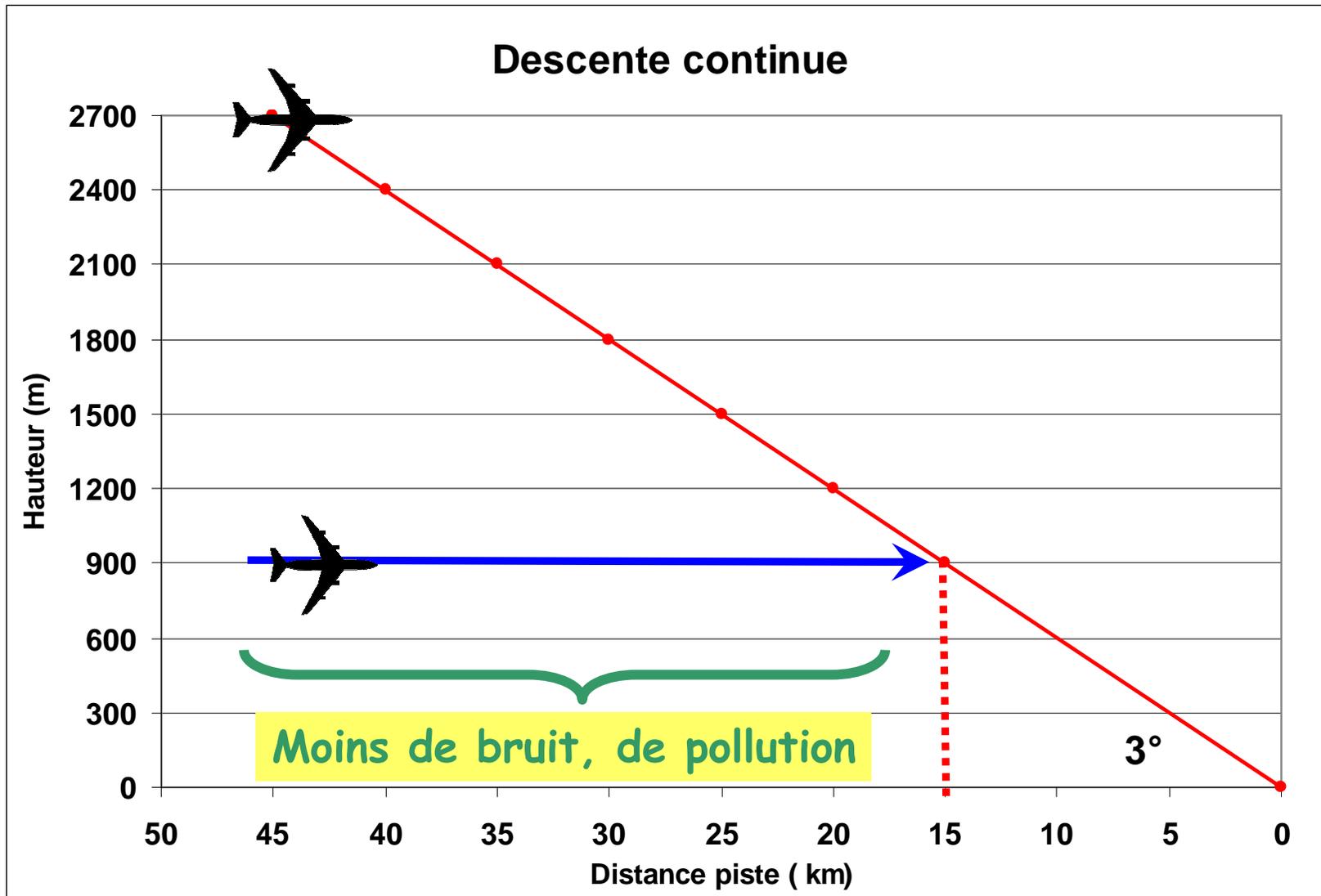


Figure 12 : Nombre moyen de mouvements quotidiens par tranche horaire et sens observés sur l'année 2009 sur l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle



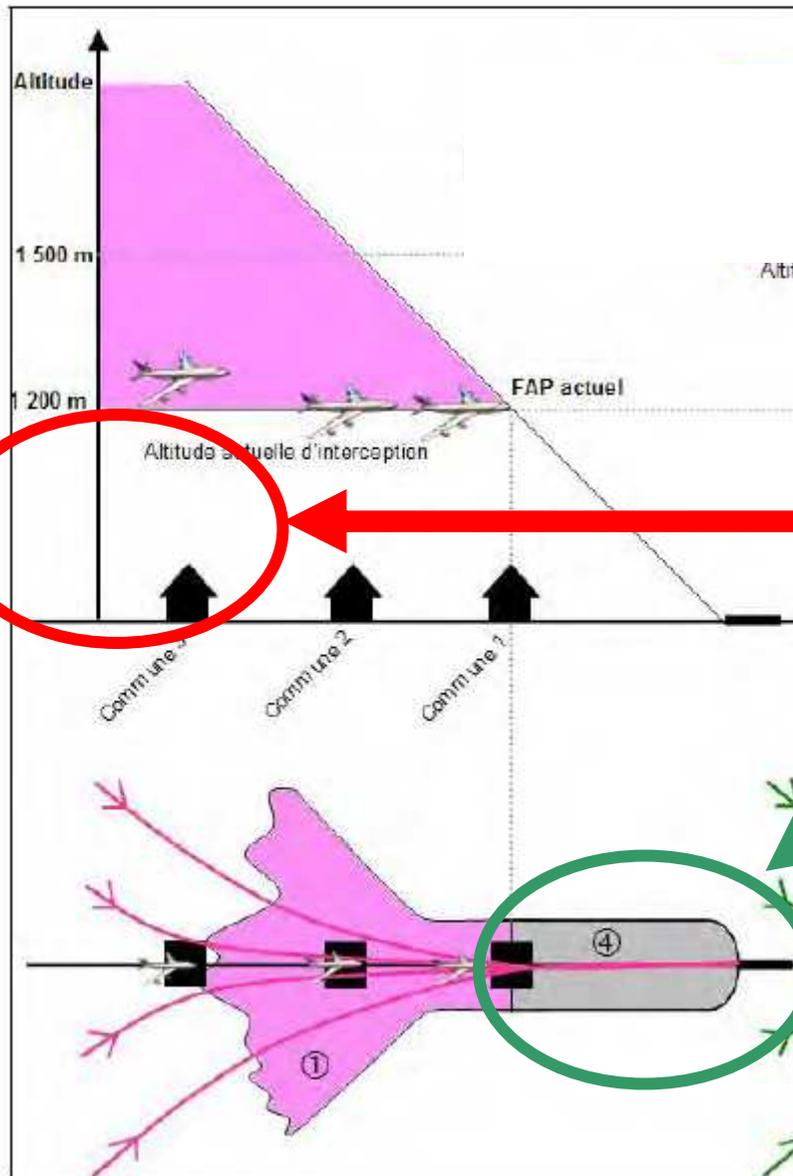
L'avenir sera ce que vous en ferez !

2- Une descente continue **la nuit**





L'avenir sera ce que vous en ferez !



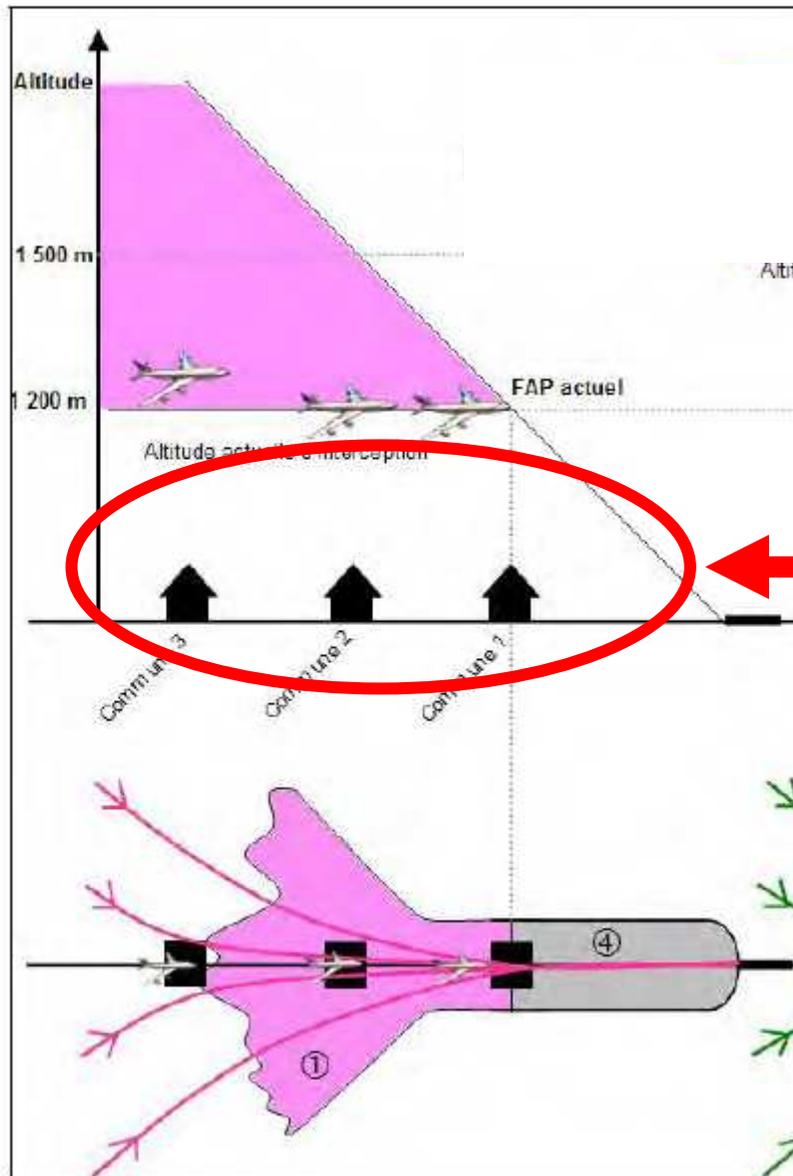
3- Supprimer les avions bruyants pour réduire les nuisances infligées:

➤ Aux populations situées en zone faible bruit de fond (émergence forte !)

➤ Aux populations proches,



L'avenir sera ce que vous en ferez !



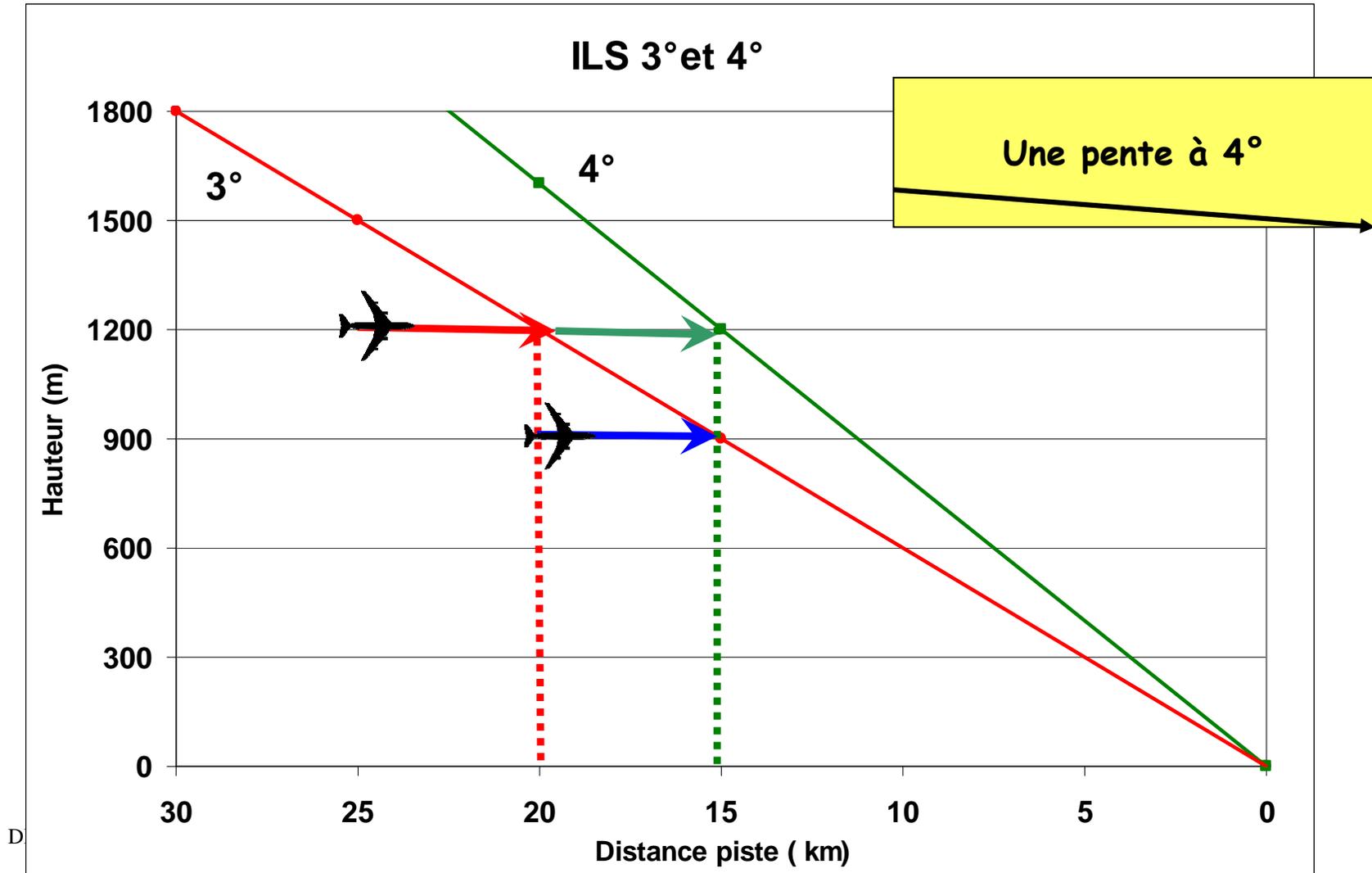
4-Réduire le nombre d'avions la nuit, pour réduire les nuisances infligées:

➤ A toutes les populations car la nuit l'émergence est très forte (ex: Lden ajoute + 10 dB !)



L'avenir sera ce que vous en ferez !

5- Expérimenter un ILS à 4°





L'avenir sera ce que vous en ferez !

Et décisions à moyen terme

- **Arrêter les vols de nuit**
- **Généralisation progressive de la descente continue**
- **Plafonner l'activité de Roissy**



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Acte 5: Mobilisation



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Déjà un rejet massif lors de l'enquête publique

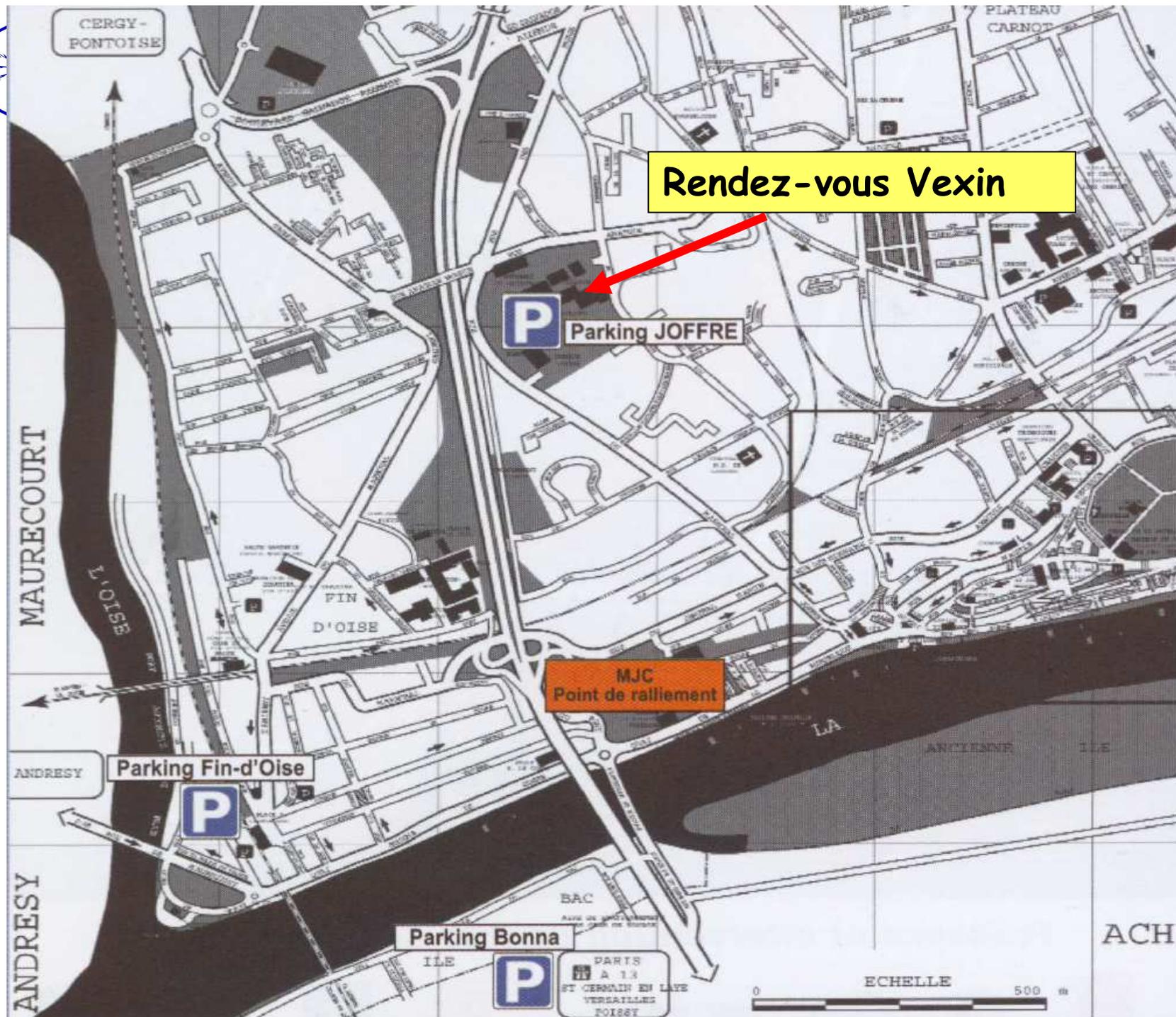
- **Plus de 10%** des populations des communes du Vexin ont donné un avis **Négatif** (Estimation DIRAP)
- Plus de 25 motions contre le projet !



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Démontrer notre détermination...

**TOUS à la manifestation
du 14 Mai à 14h -
Conflans**



Rendez-vous Vexin

Parking JOFFRE

MJC
Point de ralliement

Parking Fin-d'Oise

Parking Bonna

ACH.

0 500 m
ECHELLE



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Acte 6: L'avenir sera ce que vous en ferez

Le film: « Menace sur le Vexin »



L'avenir sera ce que vous en ferez !



➤ Compléments d'info: dirap.org



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Annexes



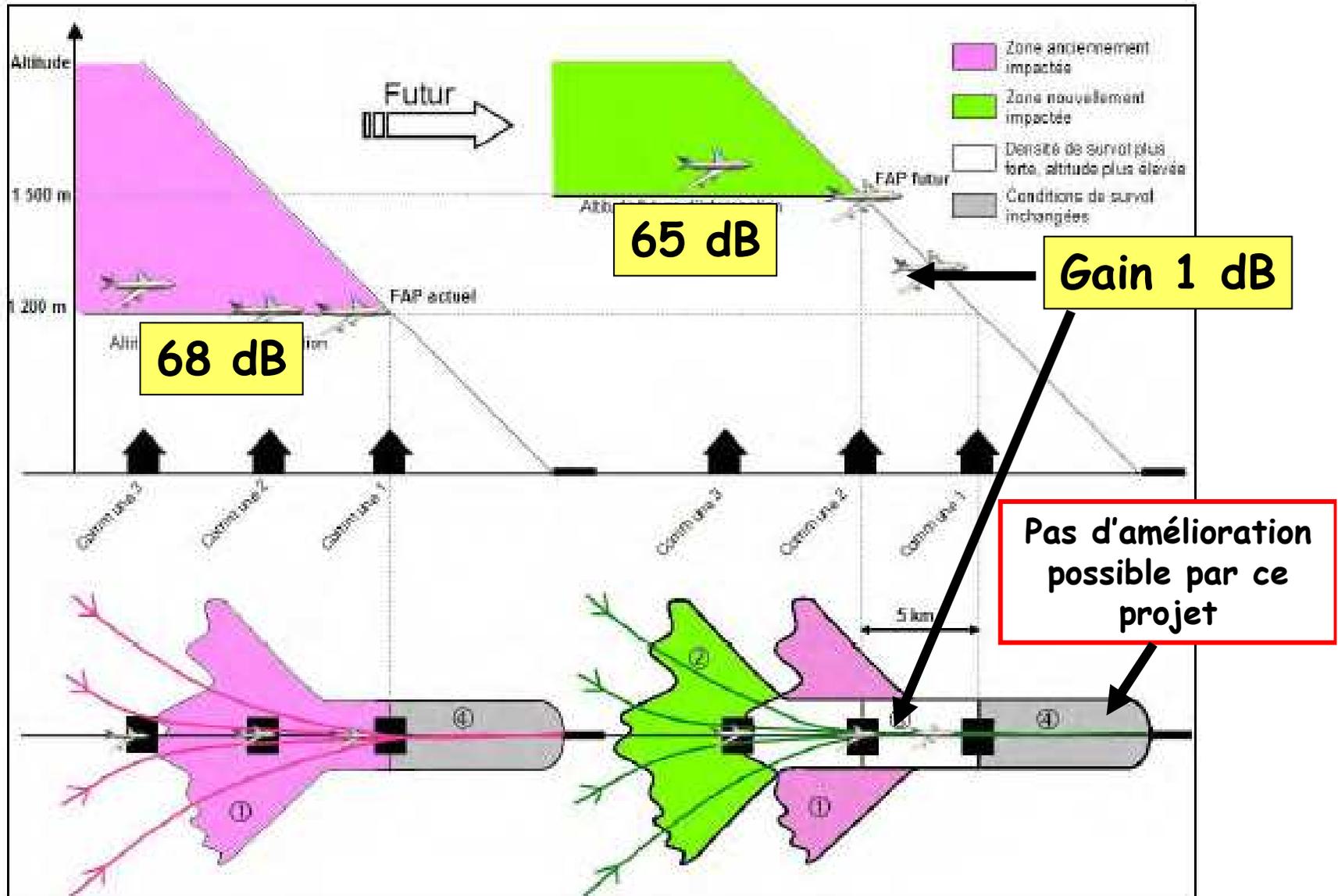
L'avenir sera ce que vous en ferez !

Les propositions par étapes pour réduire les nuisances

- Interdire les avions bruyants la nuit (23h-7h)
- Mettre en œuvre la descente continue (toute la nuit quand l'émergence est forte !)
- Interdire les avions bruyants
 - Week-End / Jours Fériés
- Expérimenter le relèvement de ILS à 4°
 - Procédure face à l'Est
- Arrêter les vols de nuit
- Généralisation progressive de la descente continue
- Plafonner l'activité de Roissy



L'avenir sera ce que vous en ferez !



I

Figure 27 : Relèvement de l'altitude d'interception de l'ILS de 1 200 à 1 500 mètres.



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Les indicateurs

➤ **Le Lden** (page 35 du rapport)

« Le calcul du Lden **indicateur de référence**, **ne fait pas apparaître de différence** notable entre la situation actuelle et le projet » !!!

➤ **Autres indicateurs** (page 35 du rapport)

« La DGAC a donc développé des **indicateurs complémentaires** validés par l'ACNUSA (autorité contrôle nuisances sonores aéroportuaires) »

➤ D 30 : plus de 30 vols/jour

➤ NA 65-25 : plus de 25 vols/jour de bruit > 65 dB

« Il est généralement admis que ce seuil représente le niveau sonore qui couvre une conversation » !!

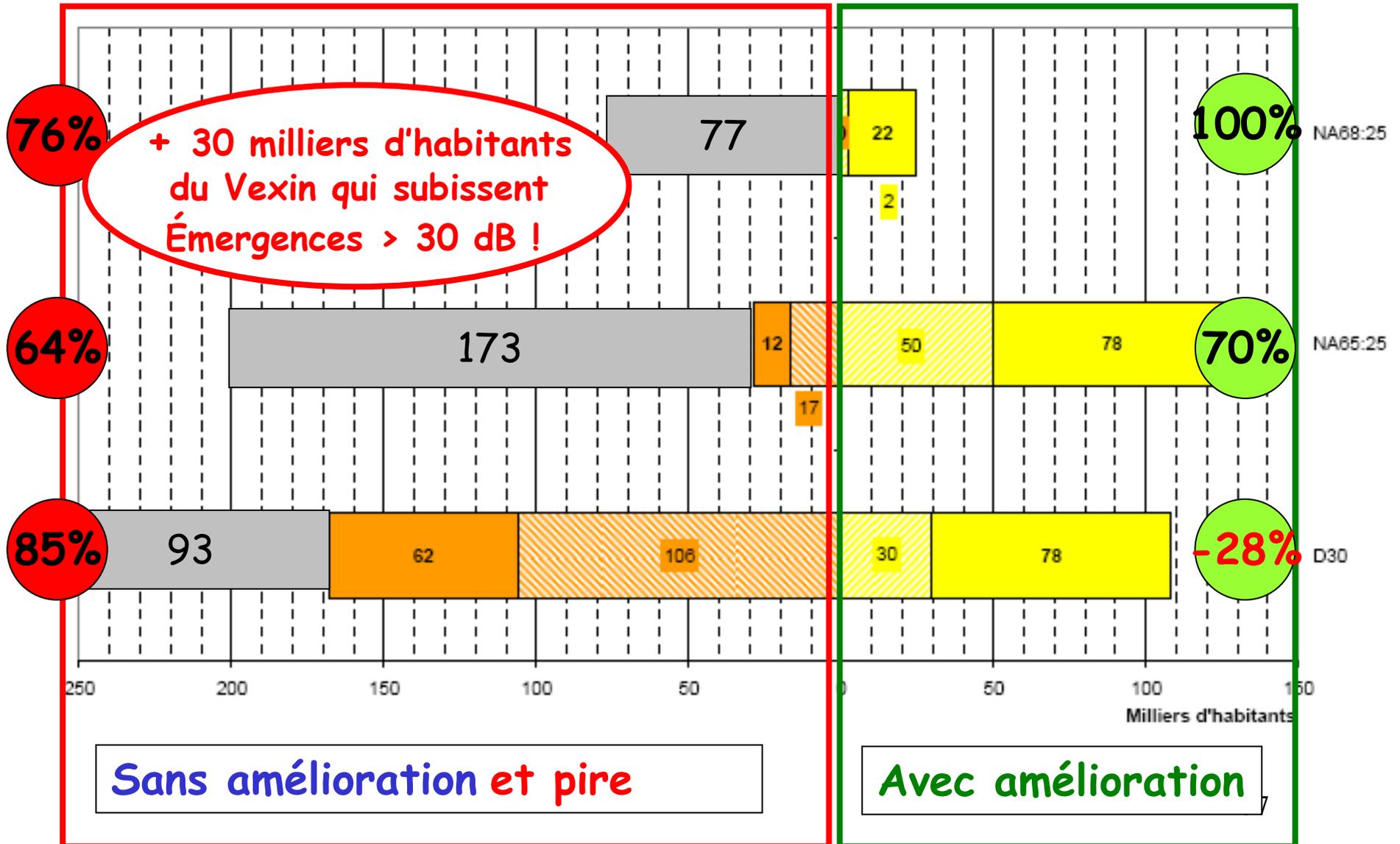
➤ NA 68-25 : plus de 25 vols/jour de bruit > 68 dB

➤ **Les populations concernées AVANT / APRES sont calculées**



L'avenir sera ce que vous en ferez !

La réalité des nuisances subies !





L'avenir sera ce que vous en ferez !

Et la pollution augmente !

Repousser les trajectoires de 10 km c'est + 120% de pollution (équivalent approche)

Le cycle LTO

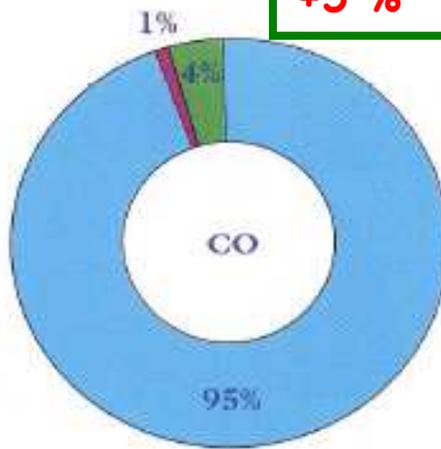


+13 %



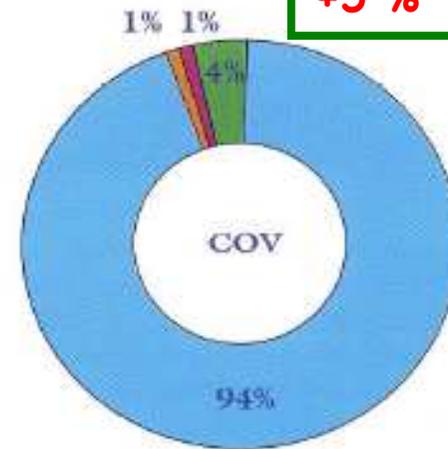
Décollage

+5 %



Montée

+5 %



Roulage